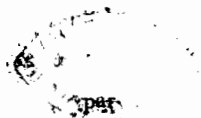


# LA NOTION DE PEUPLE DANS LE TOME VIII DE LA CORRESPONDANCE COMPLETE DE J.J. ROUSSEAU (éd. Leigh)

*Contribution à une analyse socio-linguistique du vocabulaire politique.*



Pierre FOUCHER

A côté du travail de Rousseau sur le *Projet de Paix Perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre, des problèmes d'édition et de censure, et de l'aggravation de la rupture Voltaire — Jean Jacques — qui y occupent une place importante — l'essentiel du Tome VIII de la *Correspondance complète* gravite autour de la *Nouvelle Héloïse* et des réactions des lecteurs du roman. Si l'on se souvient que *Julie* n'est pas seulement l'apologie de la passion de la vertu, et de la vertu de la passion, mais constitue une somme où se retrouvent, plus ou moins développées, les idées de l'auteur sur l'homme, la société, la pédagogie, l'économie domestique, la religion, la philosophie etc... et qu'en particulier l'étude des sociétés contemporaines et la recherche des caractères d'une cité idéale sont un des intérêts majeurs de l'œuvre, on s'attend à trouver dans ce tome VIII, un écho de cette étude et de cette recherche. Or, jamais, semble-t-il, les préoccupations politiques et sociales n'ont été aussi étrangères à Rousseau, si l'on veut bien faire exception des problèmes de politique internationale posés par le *Projet de Paix Perpétuelle*.

La distance entre l'œuvre et la correspondance est d'autant plus surprenante que l'on sait que cette époque (Janvier — Mai 1761) est aussi celle de la gestation du Contrat Social.

Mais avant de tenter d'expliquer ce décalage, nous nous proposons d'essayer d'éclairer le sens que prennent le mot *peuple*, et quelques autres mots qui lui sont sémantiquement liés, dans la conscience linguistique de Rousseau et de ses correspondants.

Dans le champ sémantique du mot *Peuple*, nous nous intéresserons aux mots *citoyen*, *concitoyen*, *Genève*, *Princes*, *Républicains*, *Grands*, *Riches*, *Naissance* et éventuellement à leurs contraires.

Le mot *Peuple*, peut se définir relativement par opposition soit à d'autres peuples, soit à des classes sociales privilégiées et bien déterminées. Les très rares emplois rencontrés dans ce volume renvoient tous à la première définition, (avec une exception importante dans le cas de M. de La Bédoyère, dont nous renvoyons l'étude à plus tard). «et S'il existoit un peuple chez qui l'amour innocent fut un crime, la galanterie presque une vertu, l'adultère un jeu, Quel tableau plus intéressant à offrir à ce même peuple, que celui de deux cœurs honêtes, en qui l'enthousiasme de la vertu Se confondroit avec le délire des Sens», Lettre N° 1344 du 7 mars 1761 de Paul-Claude Moutou à Rousseau.

«Et des Romains aux peuples Corrompus. Pour les Corrompre encore davantage sans doute ». lettre N°1337 de La Roche à Rousseau du 3e mars 1761. On le voit aisément: dans ces phrases le mot *peuple* n'a aucune tonalité, aucune résonance politique. Il renvoie à une notion vague comme celle de nation ou de groupe social. Les mots *citoyen* ou *concitoyen* sont d'un usage fréquent dans les lettres, en particulier en accompagnement de l'adresse ou de la signature. Cette fréquence ne doit pas faire illusion. Les correspondants décernent ce titre à Rousseau le plus souvent parce qu'ils l'ont vu figurer sur la couverture des œuvres qu'ils ont lues, «par Rousseau, citoyen de Genève». Peut-être certains lui reconnaissent-ils une valeur de distinction ou d'opposition. C'est à coup sûr le cas des Genevois qui se glorifient d'appartenir à la même patrie que Rousseau. «Socrate ne laissa point d'écrire, il parle, Monsieur, dans les vôtres. Il m'est bien glorieux d'y être nommé si près d'un tel homme: il est vrai que l'objet de mon ambition fut d'avoir l'estime de mes Concitoyens, bien des plus réels de la Vie; et c'est tout ce que m'enseigne le Nosce Te ipsum», lettre N°1345 du 7 mars 1761 de Firmin Abauzit à Rousseau. «Aussi vos Concitoyens vous admirent. Les applaudissemens sont universels. Chacun se glorifie d'avoir la même patrie que vous », lettre N°1282 du 11 février 1761 de Jean-Louis Buisson à Rousseau. Il est vrai aussi que Jean Jacques, par une réaction à la fois puérile et pleine de dignité, tient à ce titre qu'il met en balance avec les titres de noblesse de maint correspondant. «Si vous mettez mon nom, n'allez pas, je vous supplie, mettre poliment M. Rousseau, mais J.J. Rousseau, Citoyen de Genève, ni plus, ni moins », lettre N°1313 du 22 février 1761 de Rousseau à Jean-François Bastide.

D'une manière plus générale, on peut dire que cet usage du mot *citoyen* est un signe de l'importance extrême que revêt alors, dans la pensée de J.J. et de nombre de ses correspondants, le véritable mythe qui s'est élaboré à partir de la réalité de Genève. Déjà dans la *Nouvelle Héloïse*, Rousseau faisait l'éloge de sa ville natale, mais il le faisait avec mesure, sachant découvrir les premiers signes d'une décadence dans l'enrichissement, le commerce, le luxe et l'ouverture sur l'extérieur: Genève consti-

tuait alors une étape intermédiaire entre les sociétés contre nature de Paris ou d'Angleterre et les sociétés selon la nature du Valais et de Clarens. Dans la *correspondance* au contraire, les Genevois semblent constituer, tous indistinctement, les fidèles d'un même culte dont Jean Jacques est au moins le grand-prêtre. La communion dans l'admiration devant le chef d'œuvre de leur concitoyen semble avoir aboli barrières sociales, oppositions économiques. Il est incontestable que le peuple de Genève est ressenti, tant par Rousseau que par ses correspondants, comme une réalité socialement homogène et, de ce fait, modèle. « O Julie! O Claire! O St Preux! dignes et respectables enfants d'un père dont Genève s'honore d'être la patrie, et que l'Europe entière admire », lettre N°1379 du 24 mars 1761 de Louis François à Rousseau et « Mais nous n'avons à Genève ny Athées ny persécuteurs, deux sortes d'hommes qui vont toujours ensemble, aussi ce n'est pas pour Genève que vous avez écrit », lettre N°1344 du 7 mars 1761 de Paul-Claude Moultoü à Rousseau.

Il est superflu de s'appesantir sur l'influence d'un tel mythe, qui dispense de s'interroger sur les oppositions de classes, sur les problèmes politiques sociaux et économiques de Genève. Toutefois la fonction de ce mythe est claire: comme tous les mythes exotiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, il permet et conditionne une critique de la réalité française. C'est ainsi que Rousseau et ses correspondants peuvent aisément exprimer, et en toute bonne conscience, les oppositions socio-économiques qui se font jour dès qu'il est question de *noblesse* et de *richesse* « O Avocat de l'humanité Souffrante, que le Grand dédaigneux vous trouve insensé, parce que vous lui enseignés les vrais moiens d'être heureux, que le Riche dur et Serré vous traite de méchant, parce que vous tâchès de le rendre bon, vous n'en Serès pas moins l'Apotre de la vertu, le Consolateur du pauvre, le digne émule des St Pierre, des Fènelon, et des Montesquieu, la lumière de notre Siècle comme eux, et comme eux encore l'objet de l'admiration et de la gratitude des Siècles futurs ». lettre N° 1305 du 19 février 1761 d'Antoine-Jacques Roustan à Rousseau et « Quant aux éloges que vous y donnès à Vol., ils m'auroient également revolté, si je n'avois compris que vous n'aviès pu croire que l'Auteur de la Henriade eut écrit la Pucelle et Candide, vécut en Sybarite, et tint classe d'impiété à cette table même où il se nourrit des bienfaits de Dieu, tandis q. le pauvre qui appaise Sa faim d'un pain à peine mangeable, bénit encor Sa bonté ». lettre N°1305 du 19 février 1761 de Roustan à Rousseau

L'expression la meilleure, bien qu'implicite du choix fait par Rousseau en faveur de la pauvreté et de la condition populaire se retrouve du reste dans son habillement et son mode de vie ». En entrant chez lui nous l'avons trouvé vêtu d'une mauvaise robe de chambre pleine de taches; si nous n'aviés pas su que c'était Rousseau, nous l'aurions pris pour un cordonnier malpropre, surtout dans la pièce privée de toute élégance où il mange et où l'on fait aussi la cuisine » et « On ne peut attribuer sa pauvreté et sa manière de vivre qu'à son propre goût parce que — bien qu'il soit réellement pauvre et sans argent — il ne tiendrait qu'à lui d'avoir plus d'argent. Mais il refuse, à ce qu'on dit, de profiter de la bienveillance

de personne. Actuellement il vit presque entièrement de sa musique, car cet homme savant est un grand musicien et un compositeur; il compose à la demande des personnes et accepte pour son travail le prix habituel mais jamais davantage. Naguère, dit-on, le prince de Conti envoya encore cinquante louis d'or à Monsieur Rousseau pour une de ses compositions : Rousseau n'en prit que deux et renvoya le reste ». Texte N°1241 du 6 mars 1761 Journal de Joseph Teleki, comte de Szek,

Mais les lettres nous réservent une surprise : les mots *noblesse* ou *richesse* sont nettement plus fréquents avec un tout autre sens. Les oppositions *noble/bas* ou *richesse/ pauvreté vulgarité, trivialité* servent le plus souvent à exprimer des exigences esthétiques. Et la beauté se trouve toujours du côté de la noblesse, de la richesse. « La *richesse* de l'ameublement tranche ridiculement avec la *bassesse* des personnages, on ne les croira jamais fais pour habiter cette chambre-là » lettre N°1223 du 19 janvier 1761 de Rousseau à François Coindet, et « une jeune personne aussi sage, aussi *bien née*, aussi prude que vous me représentez votre Julie. ne donne point de rendez-vous de cette façon-là — je sens qu'on peut mépriser Les dangers auxquels on s'expo.e, et que La passion Les meconnait ou Les néglige; mais elle ne fait rien faire à une fille *bien née*, qui puisse La rendre méprisable à ses yeux et aux yeux de son amant », N°A236 du 15 Janvier 1761 Grimm et La Nouvelle Héloïse, « otés en quelques *trivialités* et quelques propos hardis et quelque peu Phisque tout le reste est delicieu », lettre N°1272 du 9? février 1761 de Françoise-Charlotte Constant de Rebecque, née Pictet à François-Marc- Samuel Constant de Rebecque « Si j'avois quelque chose à y désirer, ce serait le *retranchement* de la plus part des notes qui ne me paroissent pas dignes de l'ouvrage et de vous, la Suppression d'une douzaine de pages tout au plus, eparses çà & là, dont le ton ne me semble pas assez *noble*, & peut-être l'adoucissement de quelques phrases de la préface », lettre Nz1276 du 10 février 1761 d'Alembert à Rousseau, « L'auteur a sans doute jugé qu'une personne aussi *bien née* et aussi honnête que Julie ne devoit employer aucune sorte de deguisement », N°A235 d'Alembert sur la *Nouvelle Héloïse*. Une seule exception dans ce concert aux accents aristocratiques: « ce sont des fats et de petites maitresses, c'est cet Essaim semillant qu'on connoit sous le nom generique de Bon Ton qui ose elever ses clameurs contre Heloïse, et le moyen de ne pas se facher », lettre N°1362 de Bondeli à Curchod.

Non contents de réduire ainsi à l'esthétique l'opposition entre *noblesse* ou *richesse* et *Peuple* (qui signifie alors laideur, défaut ou mal), Rousseau et ses correspondants se plaisent à associer l'idée de bonté à celle de noblesse ou de richesse. A l'opposition socio-économique se substitue ainsi une opposition morale entre bons et méchants, sans aucune distinction de classe. « Vous croyez bien que j'aurois été charmé de rendre mes respects a Mr et a Mde de Luxembourg, a qui je rends dans mon cœur l'amitié qu'ils ont pour vous. J'ai déjà éprouvé qu'il y a des grands qui en Sont capables. Les gens de letres n'en doivent attendre que de leurs égaux, ou de ceux dont le rang leur est tres Superieur », lettre N°1357 du 12 Mars 1761 de Duclos à Rousseau, « Monsieur Rousseau aime beaucoup celui-ci

[Maréchal de Luxembourg], et l'estime, bien qu'en général il ne soit pas ami des *grands seigneurs*, N°A241 du 6 mars 1761 Journal de Joseph Teleki, comte de Seek.

Peut-on aller jusqu'à dire qu'il cherche à faire oublier certaine phrase de *La Nouvelle Héloïse* que Voltaire se fait un malin plaisir de rappeler? « Un homme de condition est au moins en droit de réprimer l'insolence d'un Jean Jacques qui imprime qu'il y a vingt contre un à parier que tout gentilhomme descend d'un fripon », lettre N°1199 du 22 Avril 1761 de Voltaire à Damilaville et cf aussi p. 175.

Un tel état d'esprit conduit facilement au paternalisme le plus parfait : « M. le Mareschal de Luxembourg et madame la mareschale à qui j'ai communiqué votre lettre ont été emus ainsi que moi à sa lecture; Ils sont disposés, à vous entendre et à consulter avec vous ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, Monsieur voir ces dignes et respectables *seigneurs*, parlez-leur avec sette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre, soyez avec eux sincère en tout, et croyez que leurs cœurs bienfaisans s'ouvriront à la candeur du vôtre : Louïson sera protégée si elle merite de l'être, et vous, Monsieur, vous serez estimé comme le mérite votre bonne action » lettre N°1360 de Rousseau à Joseph Marteau du 15 mars 1761 et « Je n'ai point de termes pour exprimer tous les sentiments dont je suis pénétré. Ah! Monsieur, que la Grandeur secourable est sublime et charmante! quel mélange ravissant de douceur et de dignité! Permettez-moi de vous le demander; Si l'état de nature avoit existé, eût-on alors connu cette grâce et cette délicatesse qui donnent tant de prix aux bienfaits? O *inégalité des conditions*, je ne me plaindrai plus de toi! je ne sais plus voir que les biens que tu as produits! » lettre N°1390 du 8 avril 1761 de Joseph Marteau à Rousseau.

L'examen de l'emploi du mot *Princes* pourrait certes nous faire croire à un peu plus de hardiesse : « A la fin de la tirade, je ne peux pas dire, sans oublier les vertus des princes; attendu qu'on ne sauroit se ressouvenir de rien; » lettre N°1285 du 13 février 1761 de Rousseau à Bastide et « pour moy, Monsieur toujours amoureux des choses rares je le seray comme vous constamment de la vertu, c'est là ce qui me fait préférer aujourd'hui mon etat a celui de tous les Princes de la terre » lettre N°1387 du 5e avril 1761 du capitaine Jean-Louis Le Cointe, seigneur de Marcillan, à Rousseau.

Mais ne s'agit-il pas là d'oppositions finalement assez académiques, restes bien pâles de la ferveur et de la rancœur plébéiennes auxquelles nous nous attendions. Une seule phrase — et sous la plume d'un correspondant — peut ressembler à un hymne à la liberté « Et Quel a Été Le Premier Esclave Sinon celui qui a pû preferer Sa vie a la Vengeancs du Mepris qu'on lui a Marqué, et qui a Mieux Aimé S'Exposer a L'asservissement qu'a la Mort? Voila Monsieur ce que j'ai senti et ce que je me Sui dit Sur Votre premier Volume », lettre N°1331 du 27 février 1761 de l'abbé Cahagne à Rousseau.

Lorsque les mots *monarchie* et *République*, s'offrent à nous, ils semblent englués dans une sorte de convention qui mêle réalité contemporaine et souvenirs antiques de manière peu convaincante et, encore une fois, très académique : « Monsieur Brown a toutes les vertus des! Anglois, Sans en avoir les préjugés. Il a l'ame fière d'un *Republicain*, & n'en a pas la dureté. Honoré à Genève, il Seroit aimé a Paris » lettre N°1378 du 23 mars 1761 de Moultoy à Rousseau » Je Suis un peu je l'avoue pour la Patrie *monarchique* ou je suis né, ce que vous êtes vous même pour votre Patrie *Republicaine*; et en cela Nous pourrions bien ne pas trop nous accorder Sur certaines Consequences. Mais il y a long temps que je pense entiere-ment que tout *Gouvernement* et toute *Legislation* ne Seront jamais qu'un mot peu entendu Sans les Mœurs :

Quid leges sine Moribus

Vanae proficiunt

et celles que Votre Preface Voudroit Etablir me paroissent Surément à quelques Egards les Ieres Mœurs et les plus importantes pour nous ». lettre N° 1331 du 27 février 1761 de l'abbé Cahagne à Rousseau, « Puis que la permission du Magistrat ne met à couvert de rien qu'aurai-je à répondre à ceux qui viendront peut-être me dire, pourquoi imprimez-vous chez nous des maximes hérétiques et *républicaines*? Je dirai que ce sont les miennes, et celles de mon pays; He bien me dira-t-on que ne les imprimiez-vous hors de chez nous? qu'aurai-je à dire? » lettre N°1330 du 27? février 1761 de Rousseau à Coindet.

Il n'est pas jusqu'à la critique des préjugés de la noblesse ,si forte dans la *Nouvelle Héloïse*, qui n'éveille que des échos très rares. « Si mon bonheur n'eut dépendu que son consentement, il eut été parfait, mais la fierté d'un pere entété de sa *noblesse* et de ses richesses mirent le comble a tout mes maux ». lettre N°1396 du 20 avril 1761 de La.... de La Neuville à Rousseau, « On n'a nulle Envie de se battre; mais on redoute le *jugement* des hommes, que L'on meprise. Cela est d'une foiblesse ridicule : cependant on sacrifie tout a cette folie. Elle est aujourd'huy encore plus Commune qu'on ne pense, tant nous sommes mols et barbares, lourds et frivoles », lettre N° 1265 du 6 février 1761 de la marquise de Créqui, à Rousseau.

Alors que nous sommes presque au terme de notre enquête sur un certain nombre de mots, le bilan apparaît maigre. Il est vrai que nous avons volontairement laissé de côté deux cas particuliers : Louison et Labédoyère.

Louison occupe trois lettres : N°1354-1360-1390, Son histoire est presque trop exemplaire pour être vraie : vendue à quinze ans par sa mère à un « monstre » qui aime les petites filles, « un Comte qui ressemble à bien d'autres », devenue mère, s'échappant de la maison du Comte, mais condamnée à la misère ou à la prostitution, cette Louison a trouvé un jeune protecteur aux intentions pures, François-Joseph Marteau. Le jeune homme, admirateur de Rousseau, s'adresse à lui comme, dans un situation

désespérée, on a recours à un thaumaturge. Mais seules la pitié et la charité apparaissent dans la réponse de Rousseau (pp. 250-251)... et le thaumaturge, pour réparer les torts d'un noble, adresse Louison et son protecteur à un autre noble : ce sont les Luxembourg « ces dignes et respectables seigneurs » qui se trouvent sollicités par le thaumaturge devenu intercesseur. On attend ainsi en vain un mot critique à l'égard d'une société qui permet et protège de telles pratiques.

Le cas de Labédoyère (cf. Lettres N°1244-1285-1298-1350) semble plus convaincant. Il est évoqué d'abord dans une note de *La Nouvelle Héloïse* comme exemple des dommages causés par les préjugés nobiliaires en matière de mariage. « Et le père qui répudiait son fils pour n'avoir pas indignement violé sa foi, était un indigne père. Tout le monde l'eût dit si ce père eût été *homme du peuple*. Cela n'en était que plus vrai le père étant magistrat, obligé par état à être juste et à protéger spécialement l'opprimé » p. 235. Lorsque Malesherbes veut faire disparaître de l'édition française projetée cette référence à un nom connu « Quand une façon de penser est généralement reçue dans un pays, fut ce un préjugé barbare, on ne doit pas taxer de Barbarie celui qui Suit le torrent et qui S'y Soumet », Rousseau veut maintenir sa condamnation et sa note.

C'est peut-être là le seul moment où nous voyons Rousseau rester fidèle, si l'on peut dire, à la *Nouvelle Héloïse*.

L'on ne peut du reste s'empêcher de penser, devant ce cas particulier, que la fermeté de Rousseau tient peut être plus à une certaine fierté d'auteur répugnant à se déjuger qu'à un attachement invincible à des principes : il défend la donnée initiale sans laquelle *La Nouvelle Héloïse* n'aurait pu être et pense plus à l'univers de son œuvre qu'à l'univers réel.

On peut donc constater, à travers toutes les lettres, que les préoccupations politiques et sociales s'expriment rarement et que Rousseau en particulier semble les éviter avec soin.

Certains correspondants le constatent eux aussi et lui en font grief ; ils expriment comme une attente déçue : « Comment Se corrompent les principes d'une République ? Par quels moyens peut-on en retarder la corruption ? Voilà mr un sujet pour vous, il est digne de vous, c'est le temps de le traiter », lettre N°1344 du 7 mars 1761 de Moultou à Rousseau, et « Ne s'est il point glissé d'abus dans l'exécution des Loix de Votre patrie ?

Ne s'est il point glissé de Vices dans la société dont vous estes Membres ?

Vos Concitoyens occupez a d'autres Choses ne negligent-ils point l'essenciel ?

Leurs Mœurs se Conservent ils purs ou se corrompent-ils ?

Leur Amour pour la patrie ne se refroidit il point ?

Leur respect pour la religion ne S'évanouit il point ?

Vous qui n'avez rien autre Chose à faire, Voyez un peu tout cela, soyez bon à quelque Chose de bon » lettre N°1337 du 3 mars 1761 de Pierre de La Roche à Rousseau.

Seuls quelques adversaires, Voltaire surtout et Grimm attaquent Rousseau sur ce terrain politique et social. Mais comme la pétition de principe et l'injure remplacent alors chez eux, presque toujours, la critique et l'argumentation, il est difficile d'en retirer des conclusions intéressantes pour notre sujet. Le mot *docile* p. 141 (cf. référence infra) peut toutefois ouvrir des perspectives dans la mesure où il impliquerait que Voltaire reproche à Rousseau, sans doute, de n'avoir pas voulu suivre ses conseils, mais aussi, mais surtout de n'avoir pas accepté de se plier pour s'y insérer à la hiérarchie de la société française. Il serait aussi intéressant d'étudier le mythe Rousseau — Diogène tel qu'il apparaît dans ce volume (cf. outre les passages cités, pp. 21-272-308) « Aux yeux du Sage, L'abbé de St Pierre et Jean Jacques Rousseau sont deux fous logés à L'une et L'autre extrémité des petites maisons; mais j'aime mieux la folie du premier; elle n'a rien d'atristant, et Le fiel me déplaît en tout », note à la lettre N° 1338 du 4 mars 1761 de Rousseau à François Coindet, « Les Sottes gens ont cru vous abaisser en vous comparant à Doigène le philosophe de l'antiquité, qui a eu le plus d'esprit et qui a Sceu le mieux mettre le prix aux choses », lettre N° 1228 du 21 Janvier 1761 de Margency à Rousseau et « On ne parle ici que de la Julie de notre Rousseau. Je n'ai encore ni la volonté ni le temps de la lire. A ce que j'entends, ce n'est plus DIOGENE, c'est Catulle ou Petrône », lettre N°1260 du 4 février 1761 de Charles Bonnet au professeur Jean-Nicolas-Sébastien Allamand, »...Pour Jean Jacques ce n'est qu'un misérable qui a abandonné ses amis, et qui mérite d'être abandonné de tout le monde; il n'a dans son cœur que la vanité de se montrer dans les débris du tonneau de Diogène et d'ameuter les passants, pour leur faire contempler son orgueil et ses haillons; c'est dommage, car il était né avec quelques demi talents et il aurait eu peut être un talent tout entier s'il avait été *docile* et honnête » remarque de Voltaire (Lettre N° 1305 du 19 février 1761 de Roustan à Rousseau), « Ce valet de Diogène qui s'est mis dans le tonneau de son maître pour aboyer contre notre nation, n'est digne d'aucun ménagement. On lui a fait même trop d'honneur de le tourner en ridicule », lettre N° 1384 du 1er avril 1761 de François-Marie Arouet de Voltaire à Marie-Elisabeth de Dompierre de Fontaine.

Il resterait maintenant à définir plus précisément l'attitude de Rousseau devant les problèmes politiques et sociaux impliqués par cette notion de *peuple*. Serait-il trop cruel de la définir par l'indigence idéologique (les mots clefs sont pris dans un sens traditionnel ou antique) le confusionnisme social (dans le cas de Genève) et un conformisme indéniabie (refus à peu près général de remettre en question les structures et la hiérarchie sociales).

Au delà s'exprime une attitude à la fois paternaliste et pédagogique — mais les deux ne sont-ils pas liés? — Dans la 2<sup>ème</sup> préface à *La Nouvelle Héloïse*, Jean Jacques écrivait « S'il y a quelque réforme à tenter dans



les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'il faut commencer et cela dépend absolument des pères et mères ». Dans toute *La Nouvelle Héloïse* s'étale ce souci.

Mais si, dans le roman, cette pédagogie prend, à Clarens, une valeur relativement collective dans la mesure où elle s'adresse non seulement aux enfants Wolmar mais aussi à tous ceux qui dépendent des Wolmar et de Julie en particulier, dans la *Correspondance*, l'impression se dégage nettement que Rousseau et ses correspondants, considèrent le peuple comme constitué d'être mineurs, qui ont besoin d'être dirigés, guidés et par conséquent dominés — pour leur bien. « Elle fait aimer la vertu au plus méchants et leur fait envier le bonheur de ce Menage, ou les Maîtres qui l'ont prise pr règle de leurs Actions, la font goûter et pratiquer mesme par leurs domestiques », lettre N°1329 du 27 février 1761 de Daniel Roguin à Rousseau et « J'aime sans doute beaucoup a m'attendrir, j'aime a pleurer Mais on ne Scauroit Aimer une douleur trop Cuisante et trop forte qui oppresse, qui Etouffe ou qui déchire, et c'est bien la certainement L'effet continu de tout ce qui tient a la Mort de Julie. Quelles Circonstances bon Dieu! Quoi Claire presente! Quoi les enfans! Quoi! jusqu'au retour de ce Claude Anet, Si en guenilles et si promptement revêtu de Superfluité! Quoi les trois mois de gages consacrés par les Domestiques a recompenser Le medecin Sur la Moindre lueur d'Esperance qu'il donne », lettre N°1331 du 27 février 1761 de l'abbé Cahagne à Rousseau. Ainsi se justifie l'attention portée aux cas individuel (Louison, La Bédoyère par exemple) et, corollairement, le refus de s'intéresser aux groupes sociaux, aux classes sociales, dans leur situation concrète. Un exemple frappant en est fourni par l'attitude de Rousseau devant le problème des Protestants en France. Il faut pour cela recourir aux lettres 1154 et 1155 de Dufour-Plan (Tome VI) qui exposent une sorte de pogrom subi par les Protestants dans la région de Montauban et la réponse de Rousseau au correspondant qui lui demande d'intervenir. Alors que les Protestants constituent une minorité religieuse brimée dont le statut et la situation ne sont pas sans évoquer la situation socio-économique dont peuvent être victimes aujourd'hui des minorités religieuses ou ethniques (cf les USA), Rousseau refuse toute intervention pour pouvoir rester sur le terrain des principes !

Cette attitude, surprenante chez un homme qui se veut plebéien, toujours du côté des opprimés, trouve son explication dans la correspondance elle même.

Ce sont en effet le succès de *La Nouvelle Héloïse* et les conditions mêmes de ce succès qui contraignent presque Rousseau à adopter cette attitude « pédagogique » et paternaliste.

Le succès fut essentiellement assuré par le public *contre* les gens de lettres. Ainsi L.S. Mercier, cité par Leigh p. 58, écrit : « Les gens de lettres rejetèrent, au tant qu'ils le purent, l'effet de l'ouvrage; le public s'y livra de bonne foi : il admira l'éloquence des passions, le beau portrait de Julie, la force et la grâce de la diction. L'empressement du public pour la lec-

ture de cet ouvrage fut extrême ». « Rousseau se trouve donc amené à jouer le public contre les gens de lettres, et en particulier contre les philosophes avec lesquels la rupture était déjà amorcée. Or le public ne pouvait être réellement populaire: bourgeois, mais le plus souvent de la grande bourgeoisie et plus encore de l'aristocratie. Au moment même où Rousseau se sentait appelé à exercer une influence prépondérante dans les milieux où depuis toujours il souhaitait d'être reconnu, pouvait-il remettre en cause les fondements mêmes de l'état social? Dans le domaine affectif comme dans le domaine social — et mondain — Les Grands pouvaient lui offrir une compensation à la « trahison » des philosophes.

Les réactions de la majorité des lecteurs pouvaient griser l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* et, surtout, l'enthousiasme, la confiance aveugle, l'adoration même lui imposaient une fonction bien précise. « Mais Voila au Moins dix fois que je lis pour Moi ou a d'autres, où la 2e lettre toute entière de ce 5e Volume, ou des Morceaux de cette lettre sur L'economie de la maison de Julie, et Surtout, le Morceau du Vieillard admis à Sa table et toute la Suite, et Voila dix fois que je Verse en le lisant ces larmes douces, dont j'oserois presque dire que Le cœur S'arrose pour S'épanouir. Voilà dix fois que je vois presque Sur dix personnes différentes, Sur quelques uns de ces Cœurs Mêmes que l'on pourroit apeller corrompus, Sinon les mêmes effets au Moins une douce admiration », lettre N°1331 du 27 février 1761 de l'abbé Cahagne à Rousseau, « Ainsi Monsieur dans tous vos écrits, vous êtes le vengeur de la nature, vous la déchargés de nos crimes & de nos follies, & vous devez être haï des méchants, parce que personne ne leur prouve mieux que vous qu'ils sont des méchants », lettre N°1344 du 7 mars 1761 de Moulou à Rousseau, « Socrate étoit l'accoucheur des penseez, vous l'etes des vertus », lettre N°1328 du 26 février 1761 de l'abbé Jacques Perneti et Jean-Vincent Capperonnier de Gauffecourt à Rousseau, « Ah! monsieur, rendés les tous heureux, ses hommes que vous s'çavés seul faire penser et agir, leur bonheur inspirera peut-être le désir de les imiter », lettre N°1352 du 10 mars 1761 de Charlotte de La Taille, née Laumonier (?) à Rousseau, « Depuis cette heureuse Lecture, je brule de l'amour de la vertu, mon cœur que j'avois crû épuisé est plus échauffé que jamais. Le sentiment a repris sa place : l'amour, la pitié, la vertu, la douce amitié, vont a jamais reprendre l'empire de mon ame. Je vous dois, Monsieur, une reconnoissance eternelle de m'avoir fait connoitre la vraie route du bonheur », lettre N°1278 du 10 février 1761 de Panckoucke à Rousseau, « Il me paroît même impossible que qui que ce Soit lise votre ouvrage, Sans en devenir moins mauvais. Si ce n'est meilleur, et tel méchant démasqué, pressé, terrassé par votre brulante éloquence, fera peut-être malgré lui dix bonnes actions et évitera dix crimes pour échaper à l'infamie dont vous empreignés le vice », lettre N°1305 du 19 février 1761 de Rouston à Rousseau.

« Je Vous offre Un moyen mon Cher Voisin de réparer les tords que Vous Voulés bien Croire avoir avec moy, C'est de m'aider a devenir meillieure et de ne faire aucune grace a Ce que Vous trouverés de mauvais Chés moy, j'ay le gout et la Volonté d'estre bonne. Je vous le doibs mon Voisin et

j'avoue ma dette avec plaisir et reconnaissance » lettre Nz1216 du 4 janvier 1761 de Marie-Madeleine de Brémond d'Ars, marquise de Verdelin, à Rousseau « Vous a qui j'aurois dressé des autels; Vous dont le genie Sublime est accompagné de l'imagination la plus vive, vous qui joignés à toute l'austerité de la morale, les graces et le charme du Sentiment, l'entousiasme meme de la passion » lettre N°1368 du Mars? 1761 d'une lectrice de La Nouvelle Héloïse à Rousseau.

De ces passages, qui sont les plus caractéristiques, mais non les seuls, on peut titrer un portrait du Rousseau qu'attend, que veut le public : un Sage sans doute mais un sage qui doit prodiguer son enseignement à tous ceux qui en ont besoin, un directeur de conscience dont le pouvoir sur *tous* les hommes apparaît sans bornes. Parce qu'il prend au sérieux ce rôle, surtout lorsqu'il lui est proposé par des femmes, par des dames, par de grandes dames, Rousseau se veut disponible pour tous. On n'est pas le saint d'une classe ou d'un groupe : la sainteté est une vocation qui implique l'universalité.

Le plébein se trouve ainsi poussé au « plafond » de la société comme Lamartine au « plafond » de la Chambre. Le plaisir d'être flatté, adulé, a sa part dans cette attitude nouvelle. Mais parce que Rousseau croit à l'influence exercée sur les individus — toujours cette primauté de la pédagogie — et parce qu'il ne veut dissocier morale et politique, il ne peut pas ne pas ressentir comme un devoir impérieux d'assumer ce rôle nouveau : les lettres des correspondants n'apportent-elles pas la preuve que la vie se plaît à reproduire les situations, les problèmes mêmes de la *Nouvelle Héloïse*? Peu importe qu'il s'agisse de « vraies » lettres ou de mystifications. Le créateur de la *Nonvelle Héloïse* est tenu d'assumer son œuvre jusqu'au bout.

Enfin — et nous concluons sur cette idée car elle nous semble importante et relativement dégagée de la poussée de fièvre collective produite par la parution de la *Nouvelle Héloïse* — nous reconnaissons dans cette *Correspondance* une idée dominante, plus claire chez Rousseau que chez les Correspondants qui l'effleurent : l'idée d'une cité idéale. Le roman la mettait en œuvre par l'intermédiaire de Clarens. La *correspondance* la reprend, l'incarne, dans une Genève mythique.

Cette cité idéale, qu'elle s'appelle Genève, Clarens ou Valais, est une « société sans classes », qui semble abolir toutes les oppositions entre pauvres et riches, gens bien nés et peuple.

Dans l'état actuel de la société du XVIIIe siècle, Rousseau ne voit que deux chemins pour y parvenir : les individus, s'ils en sont capables, doivent restaurer l'homme de nature à l'intérieur d'eux-mêmes. Mais il ne peut s'agir que d'individus d'élite, de l'élite, pratiquement confondue avec l'élite de la naissance ou de la fortune. Les autres, c'est-à-dire en gros le peuple, doivent s'en remettre aux premiers, leur faire confiance et attendre d'eux conseils ou obligations — pour leur bien. C'est là l'attitude paternaliste type.

Mais reconnaissons cependant que l'idée qui anime cette marche vers la cité idéale est une idée progressiste, « révolutionnaire » selon Saint Just : l'idée du bonheur.

